

# Activité 57 : Méthodologie pour l'achat d'électroménagers

## Contexte général du CPAS :

**Région :** Wallonie

**Moyens humains pour l'énergie :** Les assistantes sociales et les aide-ménagères sont impliquées dans l'énergie. Ce qui fait un total de 17 personnes.

### **Moyens de financement de la prévention :**

- Fonds fédéral Gaz-Electricité
- Fonds Mébar II
- Fonds propres du CPAS

### **Actions préventives principales :**

- Sensibilisation lors des entretiens individuels, sur base de la facture
- Conseils en énergie par les assistantes sociales et contacts avec les propriétaires
- Contacts avec les fournisseurs

### **Méthodologie de prévention :**

- Le public cible arrive au service énergie pour des difficultés de paiement, des dettes, des situations d'incompréhension.
- Pour les personnes faisant appel aux aide-ménagères, celles-ci se rendent au domicile des personnes et de là, dispensent leur savoir en énergie.

### **Actions envisagées :**

- **A court terme :** Collaboration avec la cellule énergie de la commune de Walhain
- **A plus long terme,** toujours en collaboration avec la commune, mettre en place des actions de prévention collectives.

## Description du Projet :

**Formation en énergie des aides -ménagères pour qu'elles puissent 'intervenir' et conseiller les ménages chez qui elles vont. Deux des onze aides –ménagères ont déjà suivi cette formation. On envisage d'étendre cette action et de faire en sorte que les autres puissent suivre cette formation ; Ce projet est financé par les fonds propres du CPAS.**

## Méthodologie du projet :

- Les personnes sollicitent une aide- ménagère
- Celle-ci se rend au domicile et de là, elle peut commencer à donner des conseils concernant l'énergie.

## Activité 57 : Méthodologie pour l'achat d'électroménagers

### Caractéristiques du projet :

**Public cible :** le public cible du CPAS

**Moyen financiers et/ou humains :** Fonds propres (quelques centaines d'euros pour la formation proprement dite) et pour le moment 2 aide-ménagères ont suivi la formation.

**Type d'action :** Accompagnement et service

**Spécificités du projet :** les aide-ménagères, tissant des liens avec les personnes chez qui elles travaillent, ont la possibilité de les toucher et de les conscientiser.

**Avantages du projet :** Le CPAS a la volonté de conscientiser son public. Par le biais des aide-ménagères, il pense pouvoir réussir à semer les graines de la conscientisation.

**Inconvénients/difficultés du projet :** Il est difficile de mesurer l'impact effectif que cette action a sur le public visé. Pas de feed-back possible. Pas de possibilité de prendre la mesure.

**Reproductibilité du projet :** Le projet est reproductible par tous s'il existe une cellule d'aide familiale au sein du CPAS.

**Remarques :** Entre 80 et 85 ménages bénéficient de cette aide. L'impact est difficilement quantifiable. Il apparaît que cette commune rencontre pas mal de difficultés car beaucoup de personnes en situation d'endettement. L'argent du Fonds Fédéral est donc quasi totalement injecté dans l'apurement de ces dettes.

**Conclusion :** Il s'agit d'un projet louable. On pense faire suivre une formation en énergie aux autres aide-ménagères du CPAS et donc, étendre l'action. Le tout est de savoir si l'impact est effectif ou pas sur le public cible. Une autre question qui se pose est de savoir si l'information transmise est la bonne ou pas.